

ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
POSTE	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste
 et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
 PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces
 Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
 A L'AGENCE HAVA
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
 Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 2 MAI

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 1^{er} mai. — M. le président a reçu de M. de Douville-Maillefeu une demande d'interpellation concernant la proclamation d'un sujet anglais comme conseiller d'arrondissement dans la Somme.

La Chambre remet au lendemain la fixation du jour de la discussion.

LE CRÉDIT AGRICOLE

M. Bertrand demande que la Chambre n'aborde cette délibération qu'après avoir statué sur le renouvellement du privilège de la Banque de France.

M. Méline, président de la Commission, combat l'ajournement; la Banque qu'il s'agit de créer aura son indépendance au point de vue social. Le résultat sera excellent: avec une loi de ce genre les ouvriers pourront arriver à la conquête du capital.

La motion de M. Bertrand est repoussée.
 M. Méline, président de la Commission, demande l'urgence, qui est prononcée.

La Chambre décide de passer à la discussion des articles.

M. Aynard développe un amendement dont une partie a été acceptée par la Commission; la seconde partie tend à autoriser le gouvernement à traiter avec plusieurs Sociétés au lieu de traiter avec une seule.

La deuxième partie de l'amendement de M. Aynard n'est pas adoptée.

L'article premier est adopté.
 Le premier paragraphe de l'article 2 est adopté, le deuxième paragraphe est retiré sur la demande de M. Aynard.

M. Grousset demande la suppression des articles 3 et 4.

M. le rapporteur accepte cette suppression.

Les articles 3 et 4 sont supprimés.
 L'article 5 est adopté ainsi que l'ensemble de la loi.

AU SÉNAT

Séance du 1^{er} mai. — M. le président annonce la mort de M. l'amiral Halna du Frétoy, sénateur du Finistère, dont il retrace la vie.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi de M. Marcel Barthe, sur les modifications à la loi des syndicats professionnels.

Le garde des sceaux demande l'ajournement qui est prononcé.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur la proposition de loi sur les modifications dans l'organisation coloniale.

M. Isaac, rapporteur, rappelle qu'il n'y a plus de difficulté à rattacher l'administration coloniale au ministère de la marine et à faire disparaître l'anarchie qui y règne et a été augmentée par son rattachement au ministère du commerce.

Les articles 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sont adoptés.
 L'article 7, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement des magistrats

dans les colonies, est adopté, après des explications de M. le rapporteur.

Les articles 8 à 14 sont adoptés.

Le Sénat passera jeudi à une deuxième délibération.

Le premier Mai

A PARIS

Le Palais-Bourbon présente l'aspect des autres jours. Les grilles du Palais donnant sur le quai d'Orsay sont restées ouvertes comme à l'ordinaire.

Aucune force de police extraordinaire; les couloirs sont beaucoup moins animés que d'habitude.

Les délégations arrivent vers trois heures. Elles sont introduites par groupes de 5 par un député, et chaque fraction est conduite ensuite chez le secrétaire général de la Chambre.

Quand cinq délégués ont effectué le dépôt de leur pétition, ils sont remplacés par cinq autres.

A quatre heures, tout est fini.

Mais, si le calme a régné place de la Concorde, il n'en a pas été de même près de la Bourse du travail.

Les membres de la Commission exécutive de la Bourse du travail s'étant présentés vers une heure et n'ayant pu entrer, ont alors décidé de se tenir en permanence chez un marchand de vin de la rue du Château-d'Eau: « Aux caves Salsac ».

A partir de ce moment, les agents du 10^e arrondissement et ceux de la 3^e brigade centrale ont toutes les peines du monde à dissiper les rassemblements. On criait: « Vive la Commune! A mort les sergents! »

M. Vaillant, conseiller municipal, veut faire un discours. Un officier de paix intervient. Ses agents sont obligés de le dégager.

Le député Baudin arrive. C'est le signal de la bagarre. Une douzaine d'arrestations ont lieu.

Le député Baudin est arrêté, conduit et gardé à la caserne du Château d'Eau.

M. Vaillant, une fois la bagarre commencée, a cherché à s'esquiver. Il s'est réfugié dans un hôtel du boulevard Magenta, où il a changé de vêtements.

On a manifesté devant l'hôtel. Vaillant est sorti et s'est réfugié dans un café.

La bagarre a recommencé entre les agents et la foule; les vitres ont été brisées et il y a eu des blessés.

Le général Riu, commandant les forces du Château-d'Eau, fortes de 6,000 hommes, dit-on, a fait appeler le préfet de police au sujet de l'arrestation de Baudin.

Il y a eu des bagarres à Ménilmontant, au Père-Lachaise, où des manifestations ont eu lieu près du mur des fédérés.

Des couronnes ont été déposées sur les tombes.

Des tableaux noirs portant des inscriptions invitant à manifester dans les rues ont été attachés au mur.

Vaillant était allé au Père-Lachaise et s'est mêlé aux manifestants.

Le char du citoyen Tournadre est descendu

des Batignoles au milieu d'une foule bruyante et des bagarres sanglantes se sont produites.

L'arrestation du député Baudin a causé une grosse colère dans le camp des députés socialistes.

M. Millerand interpellera le gouvernement sur cette prétendue violation de l'immunité parlementaire.

On croit, d'ailleurs, que le gouvernement n'avait pas donné d'ordres, et qu'il n'osera pas maintenir cette arrestation qui est absolument légale puisque le député Baudin a été appréhendé en flagrant délit.

EN PROVINCE

En province, la journée paraît la plus pacifique du monde. Dans les différents centres ouvriers, aucun incident grave à signaler.

A Roubaix seulement, une légère bagarre s'est produite à la fabrique Lepoutre, au moment de l'entrée d'ouvriers qui prétendaient travailler en dépit de la résolution de chômer, prise par leurs camarades.

L'un des patrons, M. Vandenberghe-Lepoutre, fut pris à partie par la foule qui lança des œufs crus sur ses vêtements.

La police, qui voulait rétablir l'ordre, fut huée. La gendarmerie dut alors intervenir et disperser les manifestants.

A L'ÉTRANGER

Les dépêches de Rome, Bruxelles, Mons, Anvers, Berlin et Vienne, annoncent que le calme a régné partout.

INFORMATIONS

LA SÉCHÈRESSE ET LES FORÊTS

Le ministre de l'agriculture, en présence de la sécheresse persistante et de la disette de fourrages, vient de prendre une mesure de sollicitude pour les riverains des forêts de l'Etat qui élèvent du bétail.

Il a donné l'ordre au service forestier d'ouvrir sans délai au libre parcours un assez grand nombre de cantonnements, après entente avec les autorités communales.

UNE INVITATION

A propos du 1^{er} mai, plusieurs garçons de recettes de nos grands établissements financiers ayant reçu, par lettres anonymes, avis d'avoir à verser le montant de leurs recettes de la journée dans la caisse du Comité révolutionnaire, il a été décidé que les garçons feraient toute cette journée leurs recettes en costume civil.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE SAINT-DENIS

Les élections complémentaires ont été faites dimanche. Aucune des trois listes n'ayant obtenu la majorité absolue, il y aura un second tour de scrutin.

La liste des socialistes révolutionnaires tenait la tête avec 3,245 voix. La liste de protestation n'a recueilli que 1,991 suffrages, sur 6,846 votants.

M. CONSTANS

Il est certain que le président du Conseil et le ministre des affaires étrangères ont offert une grande ambassade à M. Constans, Londres ou Rome, à son choix.

Ce n'est pas la première fois que pareille offre est faite à M. Constans.

Déjà M. Loubet et M. Ribot avaient insisté dans le même sens et éprouvé le même refus. M. Constans ne veut pas s'éloigner.

L'INCIDENT DE BRETEUIL-ÉPHRUSSI

A la suite d'un article paru dans la Nation, au sujet de cet incident, le vicomte de Breteuil s'est rendu chez M. C. Dreyfus, où il a apprécié en termes très vifs cet article.

M. Dreyfus a envoyé à M. de Breteuil ses témoins: MM. Galtier, sénateur de l'Hérault, et le colonel Sever.

La qualité d'offensé a été reconnue à M. Dreyfus. L'arme choisie est le pistolet à vingt pas.

LE PAPE ET LA POLITIQUE

L'évêque de Langres, en s'adressant au clergé de son diocèse, résume en ces termes les opinions du Pape sur la politique en France:

« Le bien des âmes exige en ce moment deux choses: la première, c'est que les catholiques acceptent sans arrière-pensée le gouvernement établi; la seconde, l'union des fidèles non seulement entre eux, mais avec les hommes d'ordre de tous les partis, lors même qu'ils ne pratiqueraient pas, pourvu qu'ils soient honnêtes, respectueux des droits de l'Eglise et au besoin disposés à les défendre.

AU VATICAN

Le Saint Père a reçu en audience solennelle le grand duc et la grande duchesse Wladimir de Russie. L'entrevue a été très cordiale.

LA TRIPLE ALLIANCE

La Correspondance de Rome dit que le voyage de Guillaume II à Rome consolide la triple alliance et peut être considérée comme un symptôme de paix.

D'autre part, l'Empereur d'Allemagne lui-même a accentué la note pacifique et, en réponse aux compliments d'usage d'un ambassadeur étranger, a dit textuellement: « Oui, nous voulons la paix, nous faisons tout pour la maintenir, nous la maintiendrons. »

NOUVELLES DU CONGO

Deux rapports de Listard, datés des 11 et 20 février, annoncent la réussite complète de l'expédition dirigée contre les Doubons, auteurs du meurtre de M. de Pommeyrac.

Les chefs châtés demandent à faire la paix. Ils ont rendu les restes mortels de M. de Pommeyrac et des Sénégalais tués.

La tranquillité de la région paraît assurée.

INSURRECTION A CUBA

L'insurrection prend des proportions inquiétantes.

Les insurgés attendent des secours de la Jamaïque, d'Haïti et de la Floride. Le gouvernement se prépare à envoyer des renforts.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 1^{er} mai 1893.

La liquidation des rentes se fait en hausse. Les livraisons de titres que l'on redoutait n'ayant pas eu lieu, les acheteurs reprennent courage. Le 3 0/0 monte de 96.27 à 96.67. Le 4 1/2 ex-coupon finit à 103.95.

La Banque de France se tient à 3.890. Le Crédit Foncier est demandé à 965 fr. Le Crédit Lyonnais s'avance de 760 à 762. Le Comp-

l'air National d'Escompte se maintient à 302 et la Société Générale à 470.50.

Les obligations des Immeubles de France ont un marché actif à 390 les 3 0/0, à 476 les 4 0/0.

Nous rappelons que l'assemblée du Comptoir des Fonds Nationaux aura lieu le 9 courant. En attendant, l'action continue à s'élever; on la cote 652.50, coupon le 13 mai.

L'obligation Beyrouth-Damas-Hauran oscille entre 302 et 304 fr.

On vient d'introduire sur le marché les obligations de la Société Niçoise de Transports maritimes. Cette société, patronnée par la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, a pour but de créer un service de cabotage sur les côtes de la Provence et d'établir, en outre, un service direct de voyageurs entre Nice et la Corse, de manière à abréger de plus de moitié la durée de la traversée.

Le 6 courant aura lieu l'émission de 25,000 obligations du chemin de fer de Valence et du Nord-Est de l'Espagne. Ces titres jouissent de garanties multiples dont les principales sont: le capital social de 12,500,000 fr.; une subvention de 44,994,800 fr. du gouvernement espagnol; le cautionnement versé de 2,152,500 pesetas; enfin une première hypothèque sur toute la propriété de la Compagnie.

Ex-coupon l'obligation des Chemins de fer Economiques fait 415.

CH. HEYMAN et Co.
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 2 MAI

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 21°
Ce matin, à 8 h.		+ 12°
Midi,	754 ^{m/m}	+ 20°
Hausse	^{m/m}	
Baisse	6 ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 6°

Il se confirme d'une façon très officielle que M. Baudriller, curé de Saint-Pierre de Saumur, va être nommé vicaire général de M^{sr} Mathieu.

Le vol de l'église de Bagneux

Voici quelques détails complémentaires sur le vol qui a été commis, dans la nuit de samedi à dimanche, à l'église de Bagneux.

Les hosties consacrées n'ont point été jetées à terre ni disséminées; les voleurs les ont laissées sur le corporal, dans le tabernacle. M. le curé de Bagneux, après la messe qu'il a dite à la Maison de Santé, est allé processionnellement les recueillir et les déposer dans la chapelle des religieuses.

Il n'y a point lieu de bénir ou de consacrer à nouveau l'église; mais une réparation solennelle est nécessaire. Les instructions à ce sujet ont été données par M^{sr} Mathieu à M. Baudriller, curé de Saint-Pierre, qui a tout pou-

voir pour ordonner cette cérémonie. Elle aura vraisemblablement lieu dimanche soir. La communion des enfants se fera quand même le dimanche matin dans l'église de Bagneux.

Les voleurs sont des gens expérimentés et fort au courant de ce qui concerne les matières d'or et d'argent. Nous en trouvons la preuve dans ce fait qu'un calice dérobé avait un pied en cuivre. Ces messieurs ont bien eu le soin de dévisser cette partie sans valeur et de la laisser dans la sacristie.

Quant aux ornements, aucun n'a été touché.

La place de la Gare

Voilà un an que la place de la gare d'Orléans est encombrée d'un baraquement pour la construction du tunnel, ce qui n'a pas été un petit embarras pour la circulation des voitures et des piétons.

On commence aujourd'hui à l'enlever et les paveurs vont terminer la place de façon à rétablir les choses dans leur état primitif.

Nos artistes au Salon

Au nombre des artistes angevins, peintres et sculpteurs, qui ont exposé, cette année, au Salon des Champs-Élysées, citons les noms de deux peintres appartenant à notre arrondissement.

M. Aubelle (René), né à Montreuil-Bellay, a exposé *L'Argentou à Bouillé-Loretz* (Deux-Sèvres).

M. Corbineau (Charles-Auguste), né à Saumur, a exposé: *Résignation!* (n° 436 du catalogue) et *Le Cordon cassé* (n° 437).

Société de gymnastique

Mais qui donc disait que notre Société de gymnastique était morte? Je trouve au contraire qu'elle est plus vivante que jamais. Dimanche dernier, la Société, composée presque entièrement de nouveaux membres, a fait sa première marche de l'année et nos jeunes gymnastes avaient fort bonne tournure.

Avec leur nouveau professeur, il faut espérer que nos jeunes gens auront à cœur de se montrer dignes de leurs aînés, ce qui du reste leur sera très facile. CAHIN-CAHA.

Le train n° 2782 mixte, partant de Saumur à 1 heure 22 vers La Flèche, a subi un retard de 40 minutes.

À l'heure de son départ réglementaire, la machine, en franchissant une aiguille entrebâillée prise en pointe, a sauté au-dessus des rails et s'est enfoncée dans le sable.

Le train avait une si petite vitesse qu'à peine y a-t-il eu une légère secousse. On a dû tirer le train en arrière et attendre le passage des express de l'Etat pour le mettre à nouveau en route.

Il n'y a eu aucun accident de personne.

Régates aux Rosiers

Nous croyons savoir, dit le *Petit Courrier*, que la ville des Rosiers a l'intention de donner

le 22 mai, lundi de la Pentecôte, à l'occasion de l'assemblée annuelle, une journée de régates à l'aviron.

Nous ne pouvons que la féliciter de cette heureuse idée, et nous sommes assurés qu'une foule nombreuse s'y donnera rendez-vous.

Excursions scientifiques de la Société Linnéenne de Maine-et-Loire

Une excursion de cette Société aura lieu, jeudi prochain 4 mai, à Gennez et aux environs. Les membres qui désirent y prendre part se trouveront jeudi à Angers, gare Saint-Laud, pour prendre le train de 6 h. 30 du matin.

Une fête à Montreuil-Bellay

On nous écrit de cette ville:

« Dimanche, belle journée à Montreuil-Bellay. L'Harmonie Saumuroise et la Musique Municipale de notre ville venaient souhaiter la fête à M. de Grandmaison, maire. Les deux musiques étaient réunies et ont parcouru, jouant ensemble, des marches enlevées avec tout le brio désirable, toutes les rues de Montreuil; puis MM. Goubeault et Fernay, chefs de musique, ont adressé à M. de Grandmaison un compliment fort bien tourné et lui ont offert un splendide bouquet, qui fait honneur à la maison Chevallier-Guilloiseau, de Saumur.

Après avoir pris quelques rafraîchissements, les musiciens se sont rendus sur le Mail, où la population, accourue en foule, a pu se régaler d'un concert des mieux réussis.

Voici le programme: *En route*, allégo; *Flore et Zéphyr*, fantaisie (Leballe); *Aimons-nous*, valse (Lecocq); *Sérénade française* (Lardeur); *Chant Namurois*, pas redoublé (Darling).

À 6 heures, un banquet réunissait les artistes et membres honoraires de la Musique Municipale et de l'Harmonie Saumuroise, sous une tente dressée par M. Berthelin, traiteur, lequel a servi ce banquet d'une manière irréprochable.

Nous avons remarqué MM. J. Bouvet, P. Palustre, R. Girard, Lucas, Tenneguin, Boucher, Jublin, Goubeault, Fernay, Calvel, J. de Grandmaison, etc., et quelques officiers, amis de M. le Maire.

Après toasts et chansons également applaudis, on s'est séparé à regret en se donnant rendez-vous pour le grand festival qui aura lieu à Montreuil le 28 mai. »

Fête de l'Union Compagnonnique d'Angers

La fête annuelle de l'Union Compagnonnique a eu lieu dimanche à Angers. Vers deux heures de l'après-midi, les compagnons se sont réunis chez M^{me} Tourneau, rue Valdemaine. Avant de se rendre chez M. Castagnon, avenue Jeanne-d'Arc, où devait avoir lieu le banquet, M. Bonneau, adjoint au maire de Saumur et compagnon vitrier délégué de Sau-

mur, a remis une écharpe d'honneur à M. Lemonier, compagnon burrelier à Erigné, pour le remercier de la propagande qu'il a faite pour la nouvelle institution compagnonnique.

Le banquet a eu lieu à trois heures. Il y avait environ soixante convives.

C'est M. Cottard, compagnon forgeron, qui présidait.

Au dessert, M. Sureau, compagnon sabotier, a fait l'historique du compagnonnage dans les temps anciens et il l'a comparé avec le compagnonnage tel qu'il existe maintenant.

M. Viau, secrétaire de l'Union, a remercié les délégations de Nantes et de Saumur, et lu les dépêches et les lettres. Il y avait une de Suisse.

À neuf heures, le bal a commencé. Il a été ouvert par M^{me} Tourneau, mère de l'Union Compagnonnique, avec M. Cottard. Plusieurs délégués de Nantes et de Saumur y ont pris part.

Ce bal ne s'est terminé qu'à cinq heures du matin, non sans avoir été coupé, à une heure, par un réveillon pendant lequel on a quêté pour le Bureau de bienfaisance.

Les recettes de la Compagnie d'Orléans

Les recettes de la Compagnie d'Orléans se sont élevées, pendant l'année 1891, à 170 millions 544,545 fr.; pendant l'année 1892, à 173,182,469 fr., soit une différence de 2 millions 637,924 fr. en faveur de 1892.

Justices de paix

Sont nommés suppléants de juges de paix:

À Noyant (Maine-et-Loire), M. Mistoullat, maire, en remplacement de M. Michalovitz, démissionnaire;

À Pouancé (Maine-et-Loire), M. Lechat, notaire, en remplacement de M. Meslier, démissionnaire.

Coup de couteau

Vendredi soir, un jeune voyageur arrivait à Angers (gare Saint-Laud) vers 9 heures, avec l'intention de prendre le train pour Tours, qui ne partait qu'à 1 heure du matin.

Comme il avait du temps devant lui, le jeune homme eut l'idée de faire une promenade, et comme il ne connaissait pas du tout la ville, il se dirigea à tout hasard dans la rue de Létanluère.

Arrivé aux environs de l'octroi, il rencontra trois individus qui semblaient pris de querelle; il passa sans se préoccuper davantage, quand tout à coup l'un de ces individus, se détachant du groupe, se précipita et lui porta un coup de couteau qui lui traversa la main de part en part.

Craignant que les autres ne vissent à la rescousse, le pauvre jeune homme s'enfuit à toutes jambes dans une direction opposée. Il eut la bonne chance de rencontrer un agent de police qui lui fit donner les premiers soins,

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

S'étant approché de son secrétaire, il en sortit une boîte de moyenne dimension dans laquelle il avait eu soin de déposer à l'avance la somme promise.

Il renversa avec affectation sur la table le contenu de son coffret, puis, plongeant à plusieurs reprises, dans ce fluide océan, ses deux mains demi-ouvertes, il prit plaisir à en laisser retomber en cascades éblouissantes les étincelantes gouttelettes.

Wagner était fasciné. Il regardait, il écoutait.

Cette fois encore, le bon l'emporta chez lui sur le mauvais, il détourna les yeux et, portant les mains à ses oreilles, pour empêcher le bruit tentateur de parvenir jusqu'à lui:

— Non ! non ! je ne veux pas ! dit-il d'une voix mal assurée. Laissez-moi sortir.

— Comme vous voudrez, monsieur l'honnête homme, sortez ! allez où bon vous plaira. Personne ne vous force la main, mais, vous voyez cet agent de police qui se promène là

de long en large devant la porte de l'hôtel, oh bien ! d'un signe je vais le faire monter; dans moins d'une minute il sera ici, vous aura mis la main sur le collet et, penlant qu'il vous conduira au commissariat, je me rendrai à la préfecture de police, je parlerai, et, alors, il ne sera plus temps, mon pauvre Wagner !

En même temps le fleuve jaune remontait vers sa source et disparaissait dans la profondeur du secrétaire.

Le complice de la Maupiteux avait résisté à la vue de l'or, il n'eut pas la tête assez solide pour supporter sa disparition.

— Fatalité ! s'écria-t-il, malheur ! Vous êtes plus fort que moi, monsieur le vicomte. Je n'étais que voleur, vous faites de moi un assassin. Vous en répondrez devant Dieu.

Et il cacha sa tête dans ses deux mains.

— Enfin ! répondit Charles Duprez d'un air de bonhomme affectée, vous voilà tel que je vous espérais. Je savais bien que nous finirions par nous entendre, et la preuve, tenez ! c'est que votre argent est tout compté et que vos instructions...

— De grâce, accordez-moi quelques instants de répit. J'ai accepté, je suis à vous, je vous obéirai, mais, en ce moment, je suis

anéanti et incapable de vous comprendre.

— Je veux bien vous croire, Wagner, mais je vous engage à être raisonnable. Oh ! ce n'est pas si compliqué que vous semblez le supposer. Que M^{me} de Cresne meure, et que je ne puisse être compromis, c'est tout. Et maintenant, retournez à votre bureau, travaillez, ne faites rien. Que m'importe ? Mais, croyez-moi, soyez calme, que personne ne se doute de rien. Vous verrez, vous verrez, c'est simple, très simple, on ne peut plus simple ! À propos, Wagner, acceptez donc quelques régalias, ils sont du bon bureau, et valent mieux que les malheureux soutados que je vous vois toujours à la bouche. Allez ! Au revoir, ne m'oubliez pas, vous pouvez être assuré que, de mon côté, je penserai souvent à vous.

XIV

LA RUE DU BAC. — LE CANAL SAINT-MARTIN.

On sait de quelle manière, le surlendemain même du jour où avait lieu cette conversation, Charles Duprez avait montré Solange et son ami à Théophile Wagner. Le vaurien les connaissait désormais à ne les pouvoir jamais oublier.

Toutefois, s'étant aperçu de l'horreur que

sa vue inspirait aux jeunes filles, l'odieux personnage, qui n'était jamais à bout de ressources, entra chez un fripier, fit emplette d'une blouse noire à peu près neuve et d'une casquette de soie de même couleur, revêtit sa redingote et son chapeau, s'affubla d'une fausse barbe et, ainsi, rendu méconnaissable, s'en vint, près de l'atelier de M^{me} Clara Vincent, attendre la sortie des ouvrières, auxquelles une heure était accordée pour prendre leur repas de midi.

Solange sortit seule et, comme elle en avait l'habitude, courut à la hâte jusque chez elle.

Wagner la suivit à distance de manière à ne pas se faire remarquer, entra dans une crèmerie située au rez-de-chaussée de la maison qu'habitait la jeune fille, se fit servir à déjeuner et, tout en mangeant, eut le talent de se faire donner des renseignements sur la jolie locataire qu'il venait de voir entrer, là, tout à l'heure, en même temps que lui. C'était une bien ravissante créature qui devait être aussi bonne qu'elle était belle.

Quand il eut appris tout ce qu'il désirait savoir, il solda sa dépense et s'en fut prestement porter à son maître la preuve qu'il n'avait pas perdu de temps pour entrer en guerre.

et l'emmena au commissariat du 2^e arrondissement pour donner des explications.

Malheureusement, il n'a pu donner le signal de son agresseur.

En raison de la gravité de sa blessure, on proposa au jeune voyageur de le faire admettre à l'hôpital, mais il a préféré rentrer immédiatement à Tours.

Accident près de Poitiers

Avant-hier soir, vers six heures, M. Chauveau, boulanger à Poitiers, revenait de Ligugé, monté dans une voiture à quatre roues, accompagné de trois amis, lorsqu'en descendant une côte à une vigoureuse allure le cheval s'arrêta net. Les quatre voyageurs furent projetés à terre; M. Chauveau a eu le crâne fracassé et un œil sorti de l'orbite; son état est désespéré. Les autres n'ont reçu que de légères contusions.

La grève à Nantes

Le chômage est presque général dans les usines, ateliers et chantiers de la ville. Malgré cela, la journée d'hier a été calme: les grévistes se sont promenés sans incidents.

La municipalité a pris des mesures pour assurer le service de la répurcation qui était resté en souffrance depuis plusieurs jours.

L'aspect de la ville est absolument tranquille; sur les quais de la Fosse, calme absolu, on ne travaille à aucun déchargement; très peu de camions dans les rues.

Rares aussi sont les groupes d'ouvriers que l'on rencontre.

Les précautions militaires ne semblent pas être aussi considérables qu'il avait été dit. A la caserne Cambonne, un bataillon d'infanterie est de piquet, prêt à partir en cas de besoin.

La cavalerie est répartie dans différents quartiers, mais renfermée dans des établissements publics, à l'état de postes permanents. Il en est de même de la gendarmerie. Toutes les brigades de l'arrondissement sont aujourd'hui à Nantes, pour une revue, à la disposition de l'autorité publique.

Les précautions pour le 2 mai sont peut-être plus grandes; un certain nombre de travailleurs ont manifesté l'intention de rentrer aux usines, et l'on craint des collisions entre eux et leurs camarades qui veulent soutenir la grève.

L'administration municipale a mis à la disposition des grévistes la grande salle de la mairie; c'est là que se tiendra en permanence le bureau général de la grève; c'est là que seront centralisées les réponses et communications des patrons ou des administrations publiques. Ce bureau a charge de faire transmettre aussitôt ces communications aux syndicats ou groupes intéressés.

Il fonctionne de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Dangereux cambrioleurs

Nous lisons dans le *Journal de Rennes*:

« Voici quelques détails sur la capture de deux malfaiteurs des plus dangereux.

» Le 27 avril, le brigadier de la sûreté Leroy fut informé que deux personnages suspects rôdaient en ville et faisaient des dépenses exagérées dans certains lieux.

» Accompagné des agents Favrel et Jacques, il les trouva dans un débit de la rue Vasselot.

» Interpellés, l'un d'eux répondit: « Je n'ai pas de nom ni de domicile... », bouscula les agents et s'enfuit.

» Il fut arrêté par le sieur Regnier. Le deuxième fut arrêté par l'agent Jacques et MM. Daroux, Regnée, sergent, et Quellin, après une vive résistance.

» Dans sa fuite, le premier avait laissé tomber une pince-monseigneur, qui est un véritable objet d'art avec lequel on peut venir à bout de tous les meubles. On trouva également sur lui quatre clefs, une chaîne, etc., et un portefeuille contenant les indications suivantes: « Partis de Paris le 7 avril. Tours, 8-9-10. Saumur, 11-12. Angers, 13 et 14. Rennes, 15-16-17-18-19-20-21-22-23-24. » et enfin un petit couteau.

» A peine étaient-ils arrêtés que M. Montebault, restaurateur, venait se plaindre d'un vol avec effraction commis chez lui. Les objets volés furent trouvés en possession de ces deux malfaiteurs.

» Ils s'étaient fait inscrire à l'auberge sous les noms de: Berthault (Paul), boucher, vingt-huit ans, de Paris; et Martin (Jules), vingt-cinq ans, mêmes profession et domicile. Mais on a des raisons de croire qu'ils cachent leur identité. Une perquisition faite à leur garni a fait découvrir du linge taché de sang. »

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 1^{er} mai. — Rachel-Fanny Thérêt, rue Saint-Lazare.

MARIAGES

Le 1^{er} mai. — Albert-Auguste-Victor Truphemus, bottier, a épousé Valentine-Eugénie Poirier, sans profession, tous deux à Saumur.

Le 2 mai. — Auguste-Joachim Lacroix, jardinier, a épousé Marie-Joséphine-Ernestine Houet, femme de chambre, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 1^{er} mai. — Charles-Pierre Agostini, clerc d'avoué, 58 ans, époux de Virginie Chasle, rue du Petit-Mail.

BOURSE DE PARIS

Du 1^{er} Mai 1893

3 0/0	96	00
3 0/0 amortissable	97	—
4 1/2	106	20

Chronique de la Mode

Jamais la mode n'aura été aussi tolérante qu'elle l'est depuis quelque temps.

A force d'imposer ses innombrables caprices, elle arrive à créer un véritable mélisme où chacun puise à sa guise. Tout est de mode, à vrai dire, du moment que cela est seyant et de bon goût. Les unes choisissent la forme Empire, où l'on se trouve si à l'aise.

D'autres restent fidèles au costume tailleur collant et légèrement évasé du bas; puis les très élégantes se lancent à corps perdu dans l'époque 1830, en exagérant même l'ampleur des jupes et des manches si en honneur cette saison, tandis que la plupart des femmes sérieuses se contentent de consulter leur budget et leur garde-robe de l'été passé.

Avec un peu d'ingéniosité, quoique cela paraisse difficile au premier abord, il est aisé de moderniser les toilettes à l'aide d'ourlet raide et d'ornements.

Les trois volants d'exakte hauteur simulant trois jupes superposées est une des façons les plus pratiques pour employer les jupes en biais. On les borde d'un galon ou de trois rangs de soutaches, ou bien, quand la hauteur fait défaut, on les rallonge par un petit ruché de ruban de satin ou un volant déchiqueté en taffetas.

Le taffetas changeant est une précieuse ressource pour les transformations, il est d'un prix très abordable et les coloris glacés s'assortissent avec n'importe quel lainage.

En ruché, en manche et en berthe il rend de réels services tout en donnant au costume ce petit air vieillot si recherché en ce moment.

La question des corsages n'embarasse jamais, avec la latitude que nous laissent les blouses différentes et dont le succès ne se dément pas.

Ainsi, les entre-deux de guipure bise feraient florès sur les toilettes foncées. Nous en avons vu de ravissants spécimens en noir et en marine.

L'idée, nous en sommes sûrs, sera la bienvenue de nos lectrices. La jupe était ornée de trois volants de lainage séparés par des entre-deux et le corsage barré en travers par cinq rangs également. La dentelle était tout simplement exécutée au crochet en fil écreu et formait des étoiles reliées entre elles.

C'est une charmante et utile occupation que l'on mettra promptement à exécution et qui ne nécessitera pas de coûteuses dépenses, précieuse qualité par le temps qui court. Si le travail semble un peu long pour faire une toilette entière, on se contentera d'exécuter seulement ce qu'il faut pour le corsage que l'on pourra faire en gaze noire qui s'assortira avec toutes les jupes claires.

Le meilleur purgatif connu est la *Tisane Dussolin*, il est en même temps, rafraichissant et fortifiant. Il suffit d'en prendre le matin à jeun une cuillerée à café.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 30 Avril 1893

Versements de 53 déposants (5 nouveaux), 15 263 fr.

Remboursements, 37,742 fr. 25.

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs . . . depuis . . . 1 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant: G. JUDAUST.

Dernières Nouvelles

La soirée du 1^{er} mai à Paris

Place de la République et au coin du boulevard Magenta, vers les huit heures du soir, des groupes de manifestants ont été dispersés par les agents.

Rue Turbigo, à onze heures du soir, M. Thivier a été acclamé. Les agents étant intervenus, M. Thivier s'est réfugié dans un café.

Soixante-douze arrestations ont eu lieu dans la journée; la moitié n'a pas été maintenue.

On ne signale aucun autre incident, soit à Paris, soit dans la banlieue.

Les délégués des manifestants ont dîné au Palais-Royal.

Après dîner, ils sont partis, chantant la *Carmagnole*, pour se rendre 52, rue du Chapon, où un punch a été servi. La chanson-marche du 1^{er} mai et d'autres chansons révolutionnaires ont été débitées. On a lu de nombreuses dépêches des centres ouvriers de la France.

On signale quelques troubles à Lyon et à Marseille mais sans grande importance.

L'arrestation d'un député

M. Baudin, remis en liberté, a fait part de ses impressions.

Voyant les agents charger, il s'élance au-devant d'eux, et les engage à ne pas employer la brutalité, et reçoit un coup de poing qui fait voler son chapeau; il est entouré par les agents, qui le saisissent, lui labourant les jambes de coups de pied.

Dumay s'écrie: « Mais vous frappez un député! » et il met ses insignes.

Les agents s'emparent de Dumay, le conduisent au poste.

A peine entré au poste, les agents l'ont presque assommé, disant: « Ah! c'est un député, tant mieux! » Et chaque parole était accompagnée soit d'un coup de poing, soit d'un coup de pied.

Les chefs et les officiers de paix paraissent honteux de la conduite de leurs hommes.

Les malheureux qui étaient arrêtés, à peine au poste, étaient roués de coups. Je ne veux pas m'étendre sur ce sujet, dit M. Baudin, mais je le déclare hautement, je comprends et je partage maintenant la haine de la population contre la police.

A l'étranger

A Zurich, tout s'est passé dans le plus grand ordre.

Toutes les villes d'Autriche et de Hongrie sont restées parfaitement calmes.

A Amsterdam, une démonstration a eu lieu sans incident.

A Groningue, la police ayant voulu disperser un cortège, plusieurs manifestants ont été blessés légèrement.

La journée a été calme dans tout le Portugal.

LE DUEL BRETEUIL-DREIFUS

Deux balles ont été échangées à vingt pas au commandement, hier, aux environs de Paris, sans résultat.

Les adversaires ne se sont pas serré la main.

LA QUESTION EGYPTIENNE

A la Chambre des Communes, répondant à M. Dilke, M. Gladstone dit qu'une occupation prolongée et définitive de l'Égypte dépasse sa pensée.

« Ce que nous ne pourrions pas faire, dit-il, en tout honneur ce serait, soit de nier que nous avons des engagements qui interdisent l'idée d'une occupation indéfinie, soit d'interpréter l'occupation et de mitiger nos obligations par certaines considérations, de manière à nous dégager virtuellement de ces promesses.

» Hors de là, nous sommes libres de faire ce que nous croirons être le plus utile pour cet intéressant pays. »

ROBLECHAUX AUX Jus
Le **ROBLECHAUX** d'Herbes
Régénère le Sang
Purifie le Sang
Fortifie le Sang
Demander à M. MAURO LECHAUX, Pharmacien-Ch^{em}
164, rue Sainte-Catherine, BORDEAUX
sa BROCHURE intéressante sur la
RÉGÉNÉRATION DU SANG

PRINTEMPS & ÉTÉ

MAISON CREMIEUX

TAILLEUR

27, Rue d'Orléans, 27, Saumur

Exposition et Mise en Vente des Nouveautés de la Saison d'Été pour Pantalon, Costume complet, et Pardessus

Livraison Rapide. — COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE — Livraison Rapide.

Beaux choix de Costumes complets 35 fr. sur mesure

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON AVEC JARDIN

Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n° 83.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

Maison, Jardin, Remise et Ecurie Rue Duncan, 3.

S'adresser à M. COURALEAU, 38, rue Saint-Nicolas.

A LOUER

Pour la Saint-Jean-Baptiste prochaine

Beaux Appartements

Au 1^{er} et au 2^e étage d'une maison, à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 27.

S'adresser à M. Gustave LEROY, propriétaire à Saumur, même rue, n° 29.

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à Tours.

Location — Accords — Réparations

ON DEMANDE UN MÉNAGE, l'homme sachant labourer, la culture des terres et des vignes, connaissant l'exploitation des bois, et sachant tous les travaux de la campagne;

La femme sachant soigner les animaux et tous les travaux de la campagne.

ON DEMANDE UN HOMME connaissant tous les travaux de la campagne et être garde de propriété.

S'adresser au bureau du journal.

OCCASION

A VENDRE

DE SUITE

UNE POMPE aspirante et foulante avec ses tuyaux et plusieurs mètres de gougouilles en fonte.

S'adresser 5, rue Cour-Saint-Jean.

GUERISON
Certaine et Radicale
de toutes les
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, AIGES,
PSORIASIS, PRURIGO, TIGONÉ,
HERPÈS, LUPUS, etc.
SEUL DES
PLAIES et ULCÈRES VARIOLEUX
considérés comme incurables
par les Médecins les plus célèbres
Le traitement de drainage
nécessaire au travail, il est à la
portée des petites bourses, et, dès le deuxième
jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENDRÉ, Médecin-Spécialiste
des Affections de la Peau, à
NELON (S.-et-M.), Consult. gratuits par correspondance.

Hôtel Restaurant des TROIS ANGRES

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.
Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 4 fr. 50 et 2 fr.
Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure

Diners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

N.-B. — Tripes à la mode de Caen, le Samedi et le Dimanche.

GR^{DE} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Excellent vin rouge d'Algérie.	le litre.	0,40 et 0,50
Excellent vin rouge du Roussillon	—	0,60 et 0,70
Côtes de Bordeaux.	—	0,80 et 1 fr.
Vin blanc du pays, le litre.	—	0,50, 0,60 et 0,80

25 litres donnent droit à 1 litre gratis.

PRIMEURS : Asperges, Artichauts, Pommes de terre, Petits Pois en cosse.

Arrivages tous les jours. Fraicheur et bon marché.

AVIS. — Les magasins sont fermés dimanches et fêtes à midi.

ÉTABLISSEMENT MAGÉ ET CIVRAY

Rue des Boires, 6, et rue de la Chouetterie, 3, SAUMUR

INSTALLATION SPÉCIALE

Pour Noces, Festins, Fêtes de famille, Banquets, etc., comprenant : vaste Cour, Jardin, Salle à manger, Salons, Salle de jeux, et jouissance de l'intimité la plus absolue.

TENTE-SALON pouvant se transporter à volonté. — Le Service est fait à des prix très modérés et d'une manière irréprochable. — Nous laissons aux personnes la liberté de se fournir elles-mêmes le confortable de leurs repas tout en leur louant le matériel nécessaire. — Location en détail de tous les objets concernant le service, tels que : Vaisselle, Verrerie, Argenterie, Plats, Plateaux, Cristaux, Couverts, Linge fin, Tables et Sièges.

Les Diners sur commande se font à l'établissement ou en ville.

VINS FINS.

La Maison fait aussi les repas de noces, lunches ou fêtes de famille en dehors de son établissement.

PÂTISSERIE - CONFISERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Nous rappelons à notre clientèle que nous avons un choix SPÉCIAL DE DRAGÉES POUR BAPTÊME, comme qualité et comme prix, nos Dragées étant faites à la maison et à la main, ce qui est recherché par les connaisseurs.

Nous sommes également très bien assortis pour les Boîtes Marraines en tous genres et à tous les prix.

Spécialité de Brioches pour première communion.

Imprimerie P. GODET

SAUMUR

CIRCULAIRES POUR OUVERTURE DE SAISON

Fournitures de Cliches et Vignettes

LETTRES DE MARIAGE

Lettres de Deuil en une heure

Demander les nouveaux prix.

Saumur, Imprimerie PAUL GODET.

Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

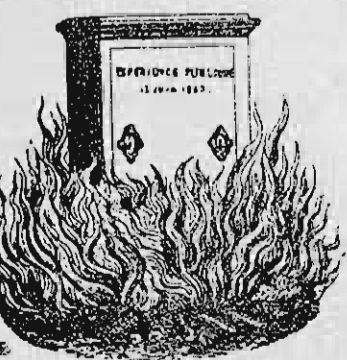
B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.



En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MARE,